Le Conseil Municipal de la Commune du Thou s'est réuni le 7 décembre 2017 à 20h30 à la mairie, après convocation légale,

Sous la présidence de M. Christian BRUNIER, maire,

Présents: BALLANGER Danielle, BERNARD Michel, CHARPENTIER Marc, DESFOUGERES Christine, FENIOUX Marjorie, HERAUT Patrick, LEGROS Catherine, LOUIS Joël, PORTMANN Christiane, QUINCONNEAU Didier, ROBLIN Benoît, ROUFFIGNAC Mickaël, ROUILLON Laurent, RUESCAS Flora, SALACRUCH Françoise.

Absente excusée : PINEAU Nathalie (pouvoir à PORTMANN Christiane)

Absents: BROSSARD Anne, PENIN Benjamin.

Secrétaire de séance : SALACRUCH Françoise.

Date de convocation : 27 novembre 2017

ORDRE DU JOUR

Le compte rendu de la réunion du 8 novembre 2017 est approuvé.

Décision modificative

Les crédits prévus à l'opération « mise en œuvre d'une borne électrique pour les commerces ambulants » ne sont pas suffisamment prévus ; il convient de procéder à la décision modificative suivante :

Section d'investissement - dépenses

Opération 492 art. 21534 + 2 710 €

Opération 476 art. 2151 - 2 710 € (travaux de voirie)

Le Conseil accepte.

Projet de construction de vestiaires

Le Maire rappelle que 5 maîtres d'œuvre ont été sollicités dans le cadre de la consultation ; 3 ont répondu à l'offre

Le dossier proposé par l'Atelier 55 Architecture & Co sis au Thou a été retenu par la commission.

Le Maire propose donc de retenir l'Atelier 55 Architecture & Co sis au Thou pour une mission complète de maîtrise d'œuvre relative au projet de construction de vestiaires.

Madame RUESCAS Flora membre du bureau d'études fluide associé à l'Atelier 55 Architecture & Co ne souhaite pas participer au vote et quitte l'Assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Retient l'Atelier 55 Architecture & Co sis au Thou pour une mission complète de maîtrise d'œuvre relative au projet de construction de vestiaires.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

A l'issue du vote, Madame RUESCAS Flora regagne l'Assemblée.

Comptes rendus des commissions

Animation

Noël des enfants : 10 décembre 2017. 2 spectacles seront proposés.

Informations et questions diverses

Lotissement communal

La commercialisation est quasiment achevée. Les travaux de finition pourraient se dérouler au 2^{ème} semestre 2018.

Il est envisagé de verser une somme du budget annexe lotissement vers le budget principal. A déterminer.

Terrain orthophonistes

Les orthophonistes souhaitent acquérir un terrain d'environ 192 m² dans le prolongement du bâtiment de l'esthéticienne. Affaire à suivre.

Bien sans maître au lieu – dit La Chapelle

Une démarche d'acquisition dans le cadre du régime juridique de « bien sans maître » sera lancée début d'année 2018 pour un bâtiment situé à La Chapelle.

Réfection du clocher de l'église

Une consultation a été lancée. 30 personnes sont prêtes à participer financièrement.

Une association sera créée pour le financement.

Une réunion publique aura lieu le 19 janvier 2018 à 19h00 salle du Conseil Municipal.

PLUIh

La commission de la Communauté de Communes a déterminé les zones à densifier et « les dents creuses » c'est-à-dire les terrains restants à bâtir en zone constructible.

Rythmes scolaires

Suite au Conseil d'écoles extraordinaire du 22 novembre 2017 et au Comité Syndical du SIVOS du 29 novembre 2017, une semaine de 4 jours d'école est envisagée à compter de la rentrée 2018.

Conseil municipal d'enfants

Le travail en commissions a débuté.

Travaux de voirie

Les travaux prévus pour les rues des Frênes, de la Maisonnette du Bois et de la Bascule sont reportés en 2018.

Gestions des eaux pluviales

L'UNIMA va élaborer un schéma directeur de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la commune. Un financement sera sollicité auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et du Département 17.

Finances

La commission se réunira le 14 décembre 2017.

Vœux du Maire 2018

Les vœux sont prévus le 15 janvier 2018 à 18h30 à la salle des fêtes.

Fin de réunion 22h30.